

CEREMONIE DES VŒUX 2024

Mesdames,
Messieurs,
Bien chers tous,
Chers Amis,

Comme chaque année, je me réjouis que l'honneur me revienne en mon nom personnel et au nom de l'ensemble des Conseillers Municipaux qui m'entourent, de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de cette Cérémonie des Vœux, mais aussi de vous remercier de votre présence toujours nombreuse, et de surtout pouvoir vous adresser tous nos meilleurs les plus sincères pour 2024.

Que 2024 vous apporte, à toutes et à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite dans tous vos projets, qu'ils soient d'ordre professionnel ou familial.

En ces instants, où nous nous apprêtons à un moment de convivialité, je voudrais aussi partager avec vous, une pensée pour ceux qui ne sont plus parmi nous et de réconfort pour leurs proches.

Votre présence nombreuse témoigne de l'importance des 2 rendez-vous que nous avons voulu avec toute l'Equipe qui se tient à mes côtés, à savoir, les Fêtes de Laloubère, et précisément aussi la Cérémonie des Vœux, au cours desquels, nous vous rendons non seulement compte de notre action mais qui rassemblent dans des instants conviviaux, sans distinction, toutes les Laloubériennes et tous les Laloubériens en présence de l'ensemble des partenaires de la Commune et contribuent, non seulement à favoriser et cultiver le bien vivre ensemble, mais aussi à l'attractivité et au rayonnement de notre Commune.

A cet égard, je me réjouis que nous puissions accueillir ce soir, comme chaque année, les nouveaux habitants de Laloubère, et leur souhaiter la bienvenue parmi nous.

Avant de poursuivre, je voudrais vous présenter tout d'abord les excuses de :

- Madame Viviane ARTIGALAS, Sénatrice, pour la meilleure des raisons, elle vient pour la première fois d'être grand-mère,
- Monsieur Benoît MOURNET qui présente ses vœux, ce soir, à la même heure,
- Mme Nathalie GUILLOT-JUIN, Secrétaire Générale de la Préfecture,
- Monsieur Michel PELIEU, Président du Conseil Départemental mais représenté par Geneviève QUERTAIMONT,
- Monsieur Jean-Michel SEGNERE, Conseiller Départemental et Maire de Horgues,
- Messieurs les Directeurs du Conseil Départemental et du Centre de Gestion, à savoir Pascal SAUREL et Jean-Baptiste SAVIGNAC,
- Monsieur Emmanuel ALONSO, Maire d'Aureilhan,
- Monsieur Jean-Claude LASSARRETTE, Maire de Saint-Martin,
- Monsieur Daniel PUGES, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat 65 représenté par David CAVELART.

Je dois vous préciser que Maryse CARRERE, Sénatrice, doit nous rejoindre vers 20h00.

Je voudrais saluer la présence de :

- Gérard TREMEGE, Maire de Tarbes, Président de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées,
- Philippe BAUBAY, Maire de Séméac, Conseiller Régional représentant Carole DELGA,
- Madame Jeanine DUBIE, notre ancienne Députée ;

Je tiens aussi à remercier les Maires et élus qui ont répondu à notre invitation, et leur dire combien nous sommes sensibles à leur présence ce soir à nos côtés, qu'ils soient du Canton ou de l'Agglomération, ou des deux d'ailleurs. J'ai aperçu :

- Marc BEGORRE, Maire de Lamarque-Pontacq et Conseiller Départemental,
- André LABORDE, Vice-président de la CA TLP, Maire d'Aspin en Lavedan
- Jean-Claude PIRON, Vice-président de la CA TLP.

que ceux qui seraient présents et que je n'aperçois pas me pardonnent de ne pas les citer.

En vous précisant que si l'exercice peut paraître convenu, je m'y sou mets bien volontiers pour saluer et dire toute notre reconnaissance :

- à l'ensemble des partenaires de la commune, qu'il s'agisse des Services de l'Etat, même si j'aurai dans quelques instants à revenir sur certains points, de la Région, du Département, de l'Agglomération, et bien sûr de l'ensemble de nos fournisseurs, commerçants, artisans, qui, cette année encore ont conjugué, aux nôtres, leurs efforts pour vous satisfaire, et j'aperçois parmi nous :
 - Sylvain BOUCHERON, DGS de la Mairie de Tarbes,
 - La petite équipe du Service Aménagement de l'Espace et de l'Urbanisme de la CA TLP dirigée par Julie ROEHRICH,
 - Bruno ROUCH, Directeur Général du SDE 65, et sa fidèle assistante Marie-Noëlle MAINGUY,
 - Vincent GORRE, Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Hautes-Pyrénées,
 - Pierre DUPLAA, Président de la Fédération de BTP.
- à l'ensemble des associations de la commune, culturelles, sportives ou de quartier, dont le dynamisme, tout autant spontané que désintéressé, contribue à la richesse des échanges entre tous.

- aux membres du Centre Communal d'Action Sociale animé par Geneviève QUERTAIMONT notre Adjointe aux Affaires Sociales et aux Ecoles et Conseillère Départementale préférée pour la qualité du travail accompli dans des domaines d'intervention si sensibles.
- à l'ensemble du corps enseignant qui prépare nos enfants non seulement à la rentrée au collège, mais également à leur vie d'adulte.
- sans oublier de saluer, comme chaque année, Frère Louis-Marie pour l'animation de la paroisse et, en cette occasion, lui assurer tout le concours de la commune.

En remerciant, à leur tour, les Conseillers Municipaux qui m'entourent, comment en cet instant ne pas me faire l'interprète de l'ensemble du Conseil Municipal pour dire à l'ensemble de notre personnel combien nous apprécions son engagement à nos côtés, lui qui s'acquitte avec un professionnalisme enthousiaste de l'ensemble des missions que nous avons souhaité lui confier, afin de vous offrir la qualité de service que vous êtes en droit d'attendre.

Sans me livrer à une analyse complète de la situation économique et sociale, je souhaite évoquer quelques éléments de contexte situant l'environnement dans lequel notre action s'inscrit.

Sur le plan international, les crises succèdent aux crises et après le Covid qui a bousculé nos modes de vie et nos organisations, la guerre en Ukraine fait toujours rage, le combat contre le terrorisme menace, toujours et encore, nos démocraties, et ce ne sont pas les événements récents que connaît, aujourd'hui, le Moyen-Orient, qui sont de nature à rassurer.

A cet instant, je pense à nos Armées, et principalement à nos deux Régiments Tarbais dont nous avons l'honneur et la fierté à Laloubère de compter parmi nous de dignes représentants.

Sur le plan national, et je ne reviendrai pas sur les émeutes du début de l'été, ce ne sont pas les dossiers brûlants qui manquent, et auxquels, le nouveau gouvernement a l'impérieuse nécessité de s'attacher autrement qu'en paroles, pour ne pas dire en incantations, tels que l'Energie, l'Education, la Santé, et bien-sûr la Justice et la Sécurité des personnes et des biens.

A l'échelle de nos Collectivités, confrontées à d'innombrables défis, le contexte limite, encore et encore, les actions avec le désengagement de l'Etat, la crise de l'Energie, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la suppression de la taxe d'habitation.

Néanmoins, à la mi-mandat, je veux dire que les engagements contenus dans notre programme sont respectés, avec notamment cette année :

- La rénovation de notre logement communal pour un montant de 35 000 TTC bénéficiant du Fonds de concours de la CA TLP pour un montant de 7 690 €,
- La réfection de la totalité de l'éclairage public pour un montant de 390 000 € HT bénéficiant du Fonds Vert à hauteur de 195 000 € HT,
- Le lancement de la Rénovation Energétique et l'Extension de la Mairie et de l'Ecole, de la Création d'une Garderie et de l'Aménagement de la cour dont l'estimation prévisionnelle s'élève à 500 000 € HT étant précisé que le dossier de financement est en cours et que l'Equipe de Maîtrise d'Œuvre désignée, après consultation, est l'Atelier d'Architecture LARRONDO,
- La délivrance d'un Permis de Construire pour l'installation de Pôle Emploi sur le site du projet du Campus Médical, pas abandonné, mais qui doit être reformaté en fonction de besoins nouveaux.

Comme vous le savez, nous développons depuis 2008 une stratégie volontariste, non seulement du maintien de notre pôle commercial avec la création sur le territoire de flux nouveaux, mais également, et surtout, en faveur d'une population bien plus large que celle du village en matière de santé et d'accès aux soins.

Ce pôle lié à la Santé, voit aujourd'hui, la présence, outre de la Clinique Ophtalmologique, d'un Centre d'Optique, de la construction d'une Clinique dentaire, mais aussi l'engagement depuis le début du mois de novembre, de travaux pour la réalisation de 3 bâtiments de 26 logements chacun réservés à de l'habitat inclusif.

Ce site prévoit d'accueillir, en outre, la construction du bâtiment Relais Santé Pyrénées, les terrains ayant été acquis par le porteur de projet.

Je voudrais aussi citer l'installation sur la place du Village d'un cabinet de 2 sage-femmes : Lise LARROUMETS et Caroline ISAAC.

Le résultat, à ce jour, démontre que notre vision, d'il y a maintenant près de 15 ans, avait du sens et correspondait bien au besoin de notre territoire.

En cet instant, comment ne pas revenir, devant vous, sur la manœuvre visant la fermeture de notre pharmacie, dont nous sommes victimes et dont le préjudice touche une population bien plus large que celle de Laloubère.

Sans entrer dans les détails, je voudrais dire que :

- Dès 2019, le nouveau propriétaire de la pharmacie avait manifesté son souhait de la transférer de la galerie marchande au droit de la Clinique Ophtalmologique
- Qu'en prenant soin de ne pas fragiliser davantage Géant Casino, nous avons délivré le Permis de Construire en date du 10 janvier 2023
- Exploitant 2 pharmacies, au décès de son épouse, pharmacienne, le pharmacien avait le choix entre recruter un pharmacien ou vendre une pharmacie

- Dans un premier temps, il a décidé de mettre en vente la pharmacie de Laloubère, étant précisé que par la suite, il a décidé de mettre en vente les deux
- J'ai reçu dès le mois de Septembre, de jeunes pharmaciens intéressés par la reprise
- Un mois après, ces acheteurs potentiels sont venus vers moi pour m'indiquer qu'ils renonçaient à ce projet dans la mesure où un recours avait été formé par 3 pharmaciens s'opposant au transfert (Odos, Soues, l'Ormeau) dont l'un n'est autre que le Président du Syndicat des Pharmaciens, un exemple donc...
- Mi-novembre, le pharmacien de Laloubère m'a fait savoir qu'il venait de signer une promesse de vente avec les 3 pharmaciens qui avaient déposé le recours (Odos, Soues, l'Ormeau) qui l'achetaient pour la fermer
- J'ai immédiatement pris contact avec Mme la Secrétaire Générale de la Préfecture pour l'alerter sur la situation et lui demander le concours de l'Etat et des ARS pour s'opposer à cette manœuvre, notamment au moment de la délivrance par la Mairie des documents nécessaires aux formalités de vente
- J'ai écrit, et également relancé par mail, Monsieur le Directeur Régional de l'ARS
- Le 29 décembre, par voie d'Huissiers, nous avons été sommés de préparer les documents nécessaires à la vente, ce que nous n'avons pas fait puisque nous attendions une réponse de la Préfecture
- De l'Etat, j'ai obtenu un message téléphonique m'indiquant que la marge de manœuvre était quasi-nulle si encore il existait "un quasi"...
- De l'ARS, un courrier nous indiquant qu'elle ne pouvait rien faire, tout en saluant notre action forte en matière de Santé et en nous assurant de leurs efforts pour nous accompagner...

Au regard de cette situation, je vais vous dire aussi, qu'au-delà de la colère, nous ne nous expliquons pas l'impuissance de l'Etat et de l'ARS, étant précisé que cette dernière a pu donner, sur la base d'un dossier socio-économique conséquent, un avis favorable au transfert au moment de l'autorisation du Permis de Construire et, quelques mois après, un avis favorable à la fermeture de cette même pharmacie historique sur la Commune, et bien entendu, viable.

Je voudrais souligner que dans le cadre notamment des obligations de service à la population assignées par le Code de la Santé Publique aux ARS figure en priorité le maintien de l'accès aux soins.

Je voudrais aussi, souligner, bien que les acheteurs/fossoyeurs s'en défendent, que le recours qu'ils avaient formé était bien dans l'intention de dissuader une reprise afin d'éliminer un concurrent.

Je ne suis pas loin de penser que l'Etat, après avoir organisé les déserts médicaux, organise les déserts pharmaceutiques.

Pour conclure sur une note optimiste, nous attendons avec impatience une conclusion heureuse de la reprise de Géant Casino, qu'il s'agisse d'Intermarché ou du groupe AUCHAN, et qu'ainsi soient préservés les emplois des 80 salariés présents sur le site.

Malgré les difficultés, vous pouvez compter sur notre mobilisation et motivation inébranlables pour poursuivre notre action en faveur de notre territoire, au plus près de tous, comme d'ailleurs nous nous attachons à le faire au niveau de l'agglomération sous la bannière de notre Président, Gérard TREMEGE, dont je salue la capacité à faire travailler ensemble, dans l'intérêt de tous, des personnalités venues de différents horizons.

Permettez-moi d'y voir un encouragement, pour ne pas dire l'espoir de construire à la France un avenir, commun et partagé et non pas la reproduction du spectacle affligeant donné au plus haut niveau, notamment à l'Assemblée Nationale, pour peu que les principes fondateurs de notre nation Liberté, Egalité, Fraternité et Solidarité retrouvent tout leur sens, et ne soient pas seulement portés par les modestes Elus du sol que nous sommes.

Avant de confier à l'orchestre Michel LAGALAYE l'animation de notre soirée, je voudrais remercier la petite équipe de la commission Animation, qui a su se mobiliser autour de Sandra pour préparer la réception que nous allons partager.

En écho aux propos que je viens de tenir et aux défis qu'il nous appartient de relever, je ne saurais conclure sans livrer à votre réflexion, une pensée de Léon Tolstoï dans laquelle je forme le vœu que chacun puisse se reconnaître :

" Si vous ressentez de la douleur, vous êtes vivant, si vous ressentez la douleur des autres, vous êtes un être humain..."